**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 59 (1971)

Heft: 9

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Après la disparition de Blanche Richard

Il m'a été demandé d'écrire un arti-cle pour « Femmes Suisses » sur Mile Blanche Richard et je ne me sens absolument pas compétente pour le faire. Je laisse à d'autres le soin de parler de tout ce qu'elle fut en tant que premier juge assesseur au Tribu-nal de l'Enfance à Genève et tout ce qu'elle fut, sur le plan de la vie de la Cité, par ses activités multiples et fructueuses.

fructueuses.

Mais avec émotion et une très grande affection, je puis dire quelques mots de ce qu'elle fut pour moi, en tant que présidente du Groupe de femmes de Champel, pendant de nombreuses années breuses années

breuses années.

C'est là que je l'ai connue, lorsque mon mari a été nommé pasteur de cette paroisse en 1967. C'est là que l'ai pu apprécier cette femme au beau regard limpide qui avait gardé, en dépit d'un corps qui lui imposait de plus en plus d'entraves et de souf-trances, une gaieté, une disponibilité, un enthousiasme, une bonté rayonnante, qui ont fait de moi une personne de plus qui l'aimait.

L'ai été d'usieurs tois la voir alors

nante, qui ont fait de moi une personne de plus qui l'almaît.

J'ai été plusieurs fois la voir alors
qu'elle devait, pour des raisons de
santé, faire des séjours en clinique. Il
y avait souvent, derrière la porte de
sa chambre, une queue de personnes
les plus diverses, parmi lesquelles certains de «ses garçons» comme elle
les appelait toujours, et qui étaient
devenus des hommes. Il aurait été
intéressant de poser à chacun la
question: « Pourquoi venez-vous voir
Mile Richard, et chacun aurait eu une
raison à lui, et précise, de l'aimer et
de vouloir, à sa manière, pouvoir le
lui témoigner. Car elle pensait avec
soin à chacun, non pas « en gros »
et en tranchant les problèmes de loin,
mais dans le détait, parce que tout
ce qu'elle faisait pour les autres était
marqué du sceau de son cœur.

Nous avons collaboré ensemble dans

marqué du sceau de son cœur.
Nous avons collaboré ensemble dans
ce groupe de femmes et l'ai toujours
admiré la gentillesse foncière qui était
la sienne, son accueil chaleureux, sa
sollicitude vraie. Elle avait gardé
intact l'esprit d'enfance et d'émerveil-lement et son rire si spontané et si
léger révélait cette fraîcheur que rien
n'avait altéré.

n'avait altere.
J'ai eu le privilège de l'entendre deux fois parler de son travail de juge et le n'oublierai jamais l'impression profonde qu'elle a produite sur moi, à ces deux occasions.

sion profonde qu'elle a produite sur moi, à ces deux occasions.

Alors que je la voyais toujours si gentille, si affable, si simple, tout à coup, lorsqu'elle parlait de son métier, de sa vocation, son visage se faisait grave et beau et elle si petite, devenait grande. Avec lucidité, avec réalisme, avec tranquillité, elle retraçait certains épisodes, certaines histoires qu'elle avait vécues dans le cadre de son travail et on mesurait alors pleinement ce qu'elle avait pu être dans l'exercice de ses fonctions de magistrat: d'une bonté-sans miévrerie, d'une clairvoyance sans dureté, d'une humanité profonde et juste.

Comme tous ceux qui l'ont approchée, je me considère comme priviléglée d'avoir pu mesurer à travers cette belle personnalité, ce qu'est une vie où le dire et le faire se rejoignent et portent des fruits.

Diane Perrot.



Administration
Monique Lechner-Wiblé
19, av. Louis-Aubert
1206 Genève
Tél. (022) 46 52 00
C.C.P. 12 - 11791 Publicité

Annonces-suisses S.A. 1, rue du Vieux-Billard 1205 Genève Abonnement

Suisse Fr. 10.— étranger Fr. 11.— de soutien Fr. 15. an: Suisse

Imprimerie Nationale, Genève

